

## CR DU CA RIONS DE SOLEIL DU 13/01/2020

**Présents :** Yann (du Lieu) – Yves – Laure – olivier J. – Nanou – Isabelle – Nadine – Gilles – Héloïse.

**Excusée :** Audrey

### 1. LE LIEU

**Yann, en tant que membre et représentant du Lieu présente :**

- **La situation financière préoccupante du Lieu**
- Un état des lieux des projets, ateliers et évènements actuels faisant vivre le Lieu & de l'investissement des personnes impliquées et bénévoles
- Un questionnement sur les moyens pour faire entrer de l'argent
- **Les propositions qu'Audrey et lui souhaitent présenter et argumenter lors de la prochaine AG du Lieu en date du 20/01**
- **La sollicitation en amont de l'avis et de l'accord des Rions**

**= L'objectif au final étant que le Lieu continue à vivre.**

1. La situation financière préoccupante : il reste 7000 euros sur le compte. S'il n'y a pas d'entrée d'argent notable, d'ici 6/7 mois, il ne sera plus possible d'assurer les charges fixes de loyer, électricité, chauffage... Au mieux 1 an de marge (selon Mathieu du Lieu) mais ce qui suppose dans tous les cas de prendre une décision et une direction dans les prochains mois.
  2. L'état des lieux de l'existant : constat du manque de motivations, d'investissement et de forces vives dans l'organisation, la programmations d'évènements permettant une rentrée d'argent. Actuellement, environ une 10 de personnes encore mobilisées et au total une 15 de bénévoles sur le coup. (Ainsi Marianne se retire des actions et du travail de communication. Thibaud prend le relais). Les entrées d'argent ont été jusqu'alors réalisées par les Ateliers, les Evènements culturels (spectacles, conférences, concerts) ainsi que l'utilisation de la salle par des Associations (Secours Populaire, café des aidants...).
- L'idée étant au départ que les ateliers assurent le paiement du loyer et des charges fixes. A ce jour, le Lieu est peu occupé la journée. Pour Yann, la dynamique existe mais il manque de l'énergie

3. Un questionnaire sur les moyens de faire entrer de l'argent : Optimiser l'occupation du Lieu qui nécessite un travail en amont d'administration, de programmation, de démarchage et de communication.
4. Les idées et propositions d'Audrey et de Yann : l'embauche d'une personne qui assure en partie et soutienne ce travail. Qui pourrait communiquer et faire le travail de démarchage pour optimiser l'occupation du Lieu en particulier la journée. Un contrat civique ? Lili serait intéressée (elle a des compétences, connaît le Lieu et est autonome). Importance d'y réfléchir car une partie des membres du Lieu sont contre le salariat.
5. Sollicitation de la position de l'Association Rions de Soleil : Qu'en pense Rions ? Si l'embauche d'une personne est accueillie positivement, Rions a-t-elle des idées des contrats possibles ?

**Les avis, conseils, remarques & réflexions « pâles-mêles » des membres du CA ou CA élargi présents :**

- Du point de vue des comptes du Lieu : une moyenne de 500 euros qui rentrent par mois. Pour 12/2019 : 400 euros et quelques.
  - Problème majeur du CHAUFFAGE !!
  - Sur l'idée d'une embauche et le type de contrat possible :
- . **Un Contrat Civique** ne semble pas forcément une bonne solution car contrat qui implique la présence d'un référent /tuteur (environ 6 mois d'encadrement / de formation). Ce qui suppose donc 1 engagement, du temps et de l'énergie et donc des bénévoles disponibles. De plus, ce n'est pas une embauche. La personne peut rompre le contrat quand elle le souhaite. Donc sans aucune assurance que l'énergie et le temps investi ne portent ses fruits. Etre par ailleurs attentif à la personne recrutée.
- . **Un Contrat Aidé** l'est mais seulement sur 66 %. Par ailleurs, le niveau d'études entre en jeu pour rentrer dans les critères d'embauche. Cf. Pôle emploi qui exige un niveau Bac au maximum (Lili aurait un niveau d'études trop élevé ?).
- . **Un Service Volontaire**. Audrey se renseigne en ce sens. Une indemnité de l'état.
- . Rions a fait le choix d'arrêter le recours à des Contrats Civiques ou aidés au sein de son association car « *trop lourd* » et de favoriser des CDI ou des CDD (embauche sur compétences).

. A savoir que quel que soit le type de contrat, ½ ETP coûte environ 15000 euros sur une année à Rions en terme de charges.

. **Quel que soit le contrat, Rions porterait la partie administrative mais c'est au Lieu que revient le financement du poste.**

- Sur la dynamique et le projet du Lieu :

. **Qu'est-ce que le Lieu attend de l'embauche d'une personne ?** Une embauche reste un moyen, et un moyen seulement de faire entrer de l'argent et de faire vivre le Lieu. Nécessité qu'il y ait en amont des idées, un projet. Ne pas compter sur un Contrat Civique pour impulser une dynamique ; ce dernier ne peut qu'accompagner une dynamique.

. Où en sont les ateliers ? Le KAWA ? Le BLOB (autour du fond de livres / Bibliothèque). Les rendez-vous fixes ?

. Qu'est-ce que le Lieu ? Non fait pour rapporter de l'argent.

. **Idée de développer un ESPACE DE CO-WORKING ?** La location permettrait une entrée d'argent pour les charges fixes et le loyer. Les bénéfices liés aux Evènements culturels seraient en plus.

. **Poursuivre les demandes de subventions** (bien que non dans l'idéologie fondatrice du Lieu).

. **Nécessité de développer un MODELE ECONOMIQUE / un ESPRIT D'ENTREPRISE ETHIQUE** (bien que non plus dans l'idéologie fondatrice du Lieu !!

**AU FINAL :**

. **RIONS n'est pas opposé au projet d'embauche au Lieu.**

. **Mais importance de définir en amont LE PROJET DU LIEU / QUELS SOUHAITS ?**

. **Mais Exigence de penser et s'appuyer sur un MODELE ECONOMIQUE VIABLE.**

. **D'où nécessité de réaliser un PLAN COMPTABLE / un BUDGET PREVISIONNEL**

. **RESPONSABILITE ADMINISTRATIVE : RIONS (quel que soit le type de Contrat). FINANCEMENT DU CONTRAT : LE LIEU**

## **2. TARIFICATION DES PRESTATIONS PROPOSEES PAR RIONS POUR LES Cies ASSOCIEES**

. Une grille de tarifs a été réalisée par lauré et compagnie et validée par le CA (cf. pièce jointe).

## **3. INVESTISSEMENTS DE MATERIELS POUR RIONS**

. Les investissements de matériel liés à l'attribution d'une subvention en 2019 sont en cours, ils concernent le pôle vidéo et le matériel son et éclairage. Isa. fournit les premières factures au département courant janvier.

## **4. CONVENTION RIONS / GROS TEXTE 2020**

. Gros textes s'engage à financer le poste de Sylvie à hauteur de 6000 euros.  
. Si la balance recettes/dépenses est déficitaire (moins de 12000 euros), gros textes assume le déficit et si elle est excédentaire, les excédents sont partagés entre les deux associations. Sachant que depuis plusieurs années, elle est à l'équilibre autour de 12000 euros.  
. Gros textes facture à rions les frais d'impression liés à son activité (l'activité de rions).  
. Gros textes prend en charge l'intégralité des charges du local de l'épicerie.

## **5. COMMISSION EVENEMENTS**

. Bonne dynamique, ça avance bien  
. Les dates du Festival Comédia sont arrêtées pour les 2,3 et 4 octobre et une semaine avant ou une semaine après la programmation de l'artiste Virus.  
. Des dates ce printemps : le 15 février Mathieu Barbances - le 04 avril Michèle Guerra et autres... (Cf. CR Comédia et mail récapitulatif de Muriel en date du 16/01.)

## **6. LES FINANCES**

. 2019 a été une belle année pour Rions de soleil, la programmation a porté ses fruits. Une prime aux salariées semble envisageable, sous la forme d'une « *Prime à la Consommation* » (Eh oui c'est comme ça qu'elle se nomme, elle est exemptée de charges !!)  
. Les travaux de fin d'exercice sont quasiment terminés (Merci Isa.)